



FRATRES
SANCTI JOHANNIS
PROVINCIAE
EUROPAE

Message final du Chapitre provincial Europe

Marchegg, 10-17 janvier 2023



Remarquablement bien préparé par les frères du définitoire et chaleureusement accueilli par les frères de Marchegg, le premier Chapitre provincial Europe s'est ouvert le mardi 10 janvier 2023 au Prieuré Maria Königin en présence des 19 capitulants et du secrétaire du Chapitre. Point d'aboutissement du processus de décentralisation que vit la Communauté, la réunion de la Pro-Province Europe-Nord avec le Vicariat Europe-Sud, entérinée par le Chapitre général de 2022, a

donné naissance à la Province Europe qui a concrétisé au cours de ce Chapitre les débuts de son existence effective pour construire son futur avec élan.

Avant un moment d'inclusion qui a permis à chacun de partager l'état d'esprit dans lequel il arrivait au Chapitre, et ses attentes aussi, les capitulants ont prêté serment sur la Bible, chaque frère s'engageant pour le bien commun de la province.

« Présent et avenir » : prendre soin

Le premier travail en groupe s'est déroulé autour du thème du « prendre soin » : comment aborder la coopération prieurés-province, dans quel esprit fraternel, à travers quels engagements et quel travail. Les retours ont été riches d'enseignement, soulignant l'importance primordiale de l'écoute réciproque, du temps qu'on s'accorde les uns aux autres, de la prise en compte respectueuse de « l'épaisseur biographique » de chacun, des synergies possibles à dégager, de la bienveillance pour la gouvernance, de la communication positive, de la mise sur pied d'apostolats provinciaux. Comment aussi se laisser interroger par ses frères, être plus et mieux responsables de ce que nous entreprenons.



Rapport de l'Administrateur

Frère Ignaz-Maria a présenté son rapport d'Administrateur, rappelant que la province compte actuellement 48 frères (51 frères affiliés) d'une moyenne d'âge de 52 ans. Il a souligné qu'à ses débuts, la nouvelle province serait accompagnée par le gouvernement central pour certains domaines (par exemple l'appel aux ordres). Il a aussi parlé des enjeux : l'orientation positive pour l'accueil des vocations, la formation initiale à mettre en œuvre en anglais, le travail de reconstruction par rapport à notre histoire. Il a évoqué le moral positif des frères de la province, le nombre réduit de frères dans nos prieurés, un bilan mitigé des rencontres provinciales de formation. Il a aussi énuméré concrètement les situations d'abus sexuels qui ont malheureusement marqué l'histoire des prieurés de la province, et l'importante et délicate question des demandes de pardon. Il a évoqué pour terminer la situation particulière de la brasserie de la Haye et des questions fraternelles et financières que cette situation soulève.

Notre charisme et nos missions en Europe



Le Chapitre a abordé la question des missions des prieurés de la province par un échange sur nos champs apostoliques et a mandaté le gouvernement provincial de mener une réflexion sur nos missions en Europe en relation avec notre charisme. Par ailleurs, nous avons travaillé à un texte de présentation *ad extra* sur lequel les prieurés seront bientôt invités à réfléchir.

Echange avec le provincial des Jésuites

Le définitoire a invité le P. Bernhard Bürgler, provincial des Jésuites de leur toute nouvelle province Europe Centrale (2021), à s'adresser au Chapitre par visio-conférence. De sa présentation générale en anglais nous avons retenu quelques points d'intérêt pour nous :

- on « entre » dans l'ordre des Jésuites et on « vit » dans une province.
- le choix de « quatre préférences » de l'ordre (Exercices spirituels, accompagnement, jeunes, *care of the common home*) et les cinq champs apostoliques que la province a choisi.
- le choix d'une langue commune pour la nouvelle province (l'allemand)

Élection du Prieur provincial Europe

Après une délibération et la prière du chapelet le lendemain c'est frère Ignaz-Maria qui a été élu comme premier Prieur provincial Europe, l'élection ayant été ratifiée par le Prieur général. Frère Ignaz-Maria a prononcé la profession de foi et le serment de fidélité, avant de poursuivre par une messe d'action de grâces. Étant donné que le Prieur provincial comme Supérieur majeur ne peut plus être membre du Conseil du Prieur Général, fr. François-Xavier nous a informés qu'il a nommé fr. Renaud-Marie pour remplacer fr. Ignaz-Maria.



Formation initiale

Le Chapitre avait aussi pour mission d'aborder la formation initiale, tout d'abord dans l'étape de pré-noviciat. On y distingue désormais deux parties, une première période qui s'appelle désormais « Aspirancy » et la deuxième « Postulancy ». Les frères ont opté pour des durées souples pour chacune, entre 6 et 10 mois, dans le prieuré du pays d'origine si possible. Le postulat s'effectue sous une forme résidentielle ou non-résidentielle, au discernement des chapitres conventuels concernés. Le même frère sera responsable au niveau de la province de ces deux étapes préparatoires.

Trois séances ont été réservées à l'étude des « pro et contra » de cinq prieurés retenus pour le lieu de noviciat (les prieurés de Londres, La Haye, Marchegg, Bucarest, Banneux), à l'issue desquelles le vote du Chapitre a choisi le prieuré de Marchegg. Il reviendra au Prieur général d'ériger Marchegg comme lieu de noviciat.



Frère Dan a présenté ensuite les trois options retenues pour le lieu de formation choisi pour la philosophie (en anglais) : Angelicum (Rome), Josephinum (Ohio) et Tilburg University (Pays-Bas), entrant dans le détail de leurs parcours académiques, et c'est finalement l'Angelicum qui a été choisi, décision qui demandera le consentement du Responsable général de formation.

Langue de la province

Après un moment d'échanges sur la place de l'anglais dans la province Europe, des « Recommandations du Chapitre au Prieur provincial pour la mise en œuvre de l'usage de l'anglais comme langue provinciale commune » ont été élaborées, prévoyant aussi la question de la facilitation de l'apprentissage de l'anglais et son échelonnement dans le temps. Parmi les principales suggestions retenues :

- que le prochain Chapitre provincial soit bilingue anglais-français
- que les sessions de formation puissent avoir des intervenants anglophones et francophones
- offices : que dès la prochaine activité provinciale, les hymnes soient en anglais et l'office en français, tant que nous ne disposons pas d'un office validé en anglais

Questions économiques et juridiques

Notre économe provincial, fr. Marie-Thomas d'Aquin, a présenté son rapport en y distinguant encore Europe-Nord et Europe-Sud, constatant que la situation financière est heureusement positivement orientée. Ensuite les capitulants ont discuté sur les questions du budget et de la réserve de la province, d'un fond vieillesse pour la province, de la création d'un statut juridique pour la province et des procédures à mettre en place pour les projets d'investissements.



Visite du Cardinal Schönborn au Chapitre



Le Cardinal Christoph Schönborn a fait la joie du Chapitre en venant présider la messe du 13 janvier au soir en présence de nombreux fidèles. Il a diné avec les frères et très généreusement partagé ensuite ses souvenirs de témoin privilégié de l'histoire de la Communauté, qu'il a vu naître à Fribourg, et dont il a accompagné de près plusieurs des étapes. Il a évoqué plus particulièrement l'époque de Fribourg, la personnalité du p. Marie-Dominique Philippe, le situant dans l'histoire de l'Église de l'époque et par rapport aux autres communautés nouvelles apparues dans les années post-conciliaires. Il a trouvé que la crise que nous traversons a été bien et courageusement gérée par la Communauté. Il nous a exhortés à ne pas nous décourager mais à avancer avec espérance.

Journée de pause en Slovaquie

Une très belle journée de pause ensoleillée a permis aux capitulants, après une marche de 16 kilomètres en Slovaquie voisine, d'atteindre le sanctuaire marial historique de Marianka, pour y célébrer la messe et partager un repas, avant de poursuivre en bus vers Bratislava, visiter la cathédrale Saint Martin et entendre un petit concert d'orgue avec explications de l'organiste sur

l'imposant instrument quasi neuf de la cathédrale (2010). Les frères ont encore pu arpenter rues et places du très beau centre historique de la capitale avant de regagner Marchegg en train.

Intervention du Prieur général (par visio-conférence)

Après cette journée de pause bienvenue, le Chapitre a poursuivi ses travaux en recevant par visio-conférence le Prieur général, pour écouter son intervention et lui poser des questions. Frère François-Xavier a insisté particulièrement sur deux priorités, dans la suite des décisions prises au Chapitre général de 2022 : le soin de la vie de la Communauté (place d'un réalisme pratique et importance fraternelle de l'écoute réciproque) et le travail des réformes entreprises.



Il a souligné l'importance de la lucidité par rapport aux défis que nous traversons, acceptant de faire le deuil des illusions pour mieux accueillir le Christ avec humilité, et vivre un nouveau « récit communautaire » qui pourra faire germer la réconciliation en discernant l'action de Dieu au sein de notre histoire éprouvée. Il nous a aussi invités à lire et travailler aussi bien personnellement qu'en Chapitre le rapport de la Commission interdisciplinaire qui sera prochainement publié. Enfin, il nous a aussi encouragé à ne pas perdre le sens de l'humour en citant le pape François : « Le sens de l'humour est l'attitude humaine la plus proche de la grâce de Dieu »¹.

Concernant les réformes, frère François-Xavier a fait le bilan du travail des commissions. Sur 17 commissions créées au Chapitre général de 2019, 8 ont terminé leur travail. Deux commissions se sont ajoutées : ressources humaines et les 50 ans de la Communauté. Les principaux chantiers des commissions restant à l'œuvre peuvent être regroupés de 5 manières :

- écoute, pardon, ressources humaines
- Famille Saint Jean, oblats séculiers, 50 ans
- droit propre, oblats réguliers
- chant et liturgie
- procédures sos-abus et suivi des frères impliqués

¹ in *Dio è gioia: Papa Francesco incontra Nuovi Orizzonti* (2020)

Intervention du Responsable général de la formation (par visio-conférence)



consultation pour un usage comme « boîte à outils ».

Cette séance a permis à frère Jean-Polycarpe, Responsable général de la formation, de présenter au Chapitre toute la richesse de la *Ratio formationis*. Son contenu, conçu comme perfectible dans le temps, est vraiment propre à nourrir le travail personnel et communautaire, source de réflexion, de formation et de renouvellement. Il a aussi précisé que la table des matières, l'index et les annexes sont des aides précieuses à sa

Il a ensuite décrit le cadre et la nature de la charge de *Responsable provincial de la formation* tout en insistant sur le fait que nous sommes les premiers responsables de notre propre formation.

Choix du Responsable provincial de la formation

Après que les frères ont fait un tour de table sur le profil souhaité, une délibération sur les candidats possibles et un vote consultatif, le Prieur provincial a nommé fr. Athanase du prieuré de Genève comme Responsable provincial de la formation.

Travail en groupe sur les vocations

À partir de deux extraits de la dernière lettre du Prieur général abordant la question des vocations, les capitulants ont travaillé autour de trois questions : les raisons spirituelles de ne pas différer la question des vocations, le besoin de revisiter notre théologie de la vocation pour y mettre l'action de Dieu davantage au centre, et les manières de faire dans la pastorale pour « accueillir » plutôt qu'« appeler ». La remontée des groupes a été riche en analyse et propositions positives de renouvellement d'approches, toutes tenant compte du fait que c'est Dieu qui appelle le premier.



Commission sur La Haye

Suite à une motion concernant la situation du prieuré de La Haye, le Chapitre s'est exprimé en faveur de la création d'une commission chargée d'écouter les personnes concernées, d'évaluer le passé en établissant aussi son historique, et de faire des propositions.

Conseillers du Prieur provincial



Le Conseil du Prieur provincial sera composé de fr. Athanase, en tant que Responsable provincial de la formation, de fr. Jurek élu par le Chapitre et d'un troisième frère que le Prieur provincial doit encore nommer.

Socii et suppléants pour le Chapitre général de 2025

Après délibération et vote ont été élus *socii* pour le prochain Chapitre général de 2025 fr. Johannes, fr. Johannes-Elias et fr. Thomas J. Les suppléants élus sont fr. Gabriel-Mary, fr. Athanase et fr. John-Mary-Jesus.

Remerciements

Les frères du Chapitre expriment un profond merci au secrétaire du Chapitre, fr. Leopold, aux frères, oblats, bénévoles et amis du prieuré de Marchegg pour leur accueil si chaleureux qui a permis l'harmonieux déroulement de chaque journée. Nous remercions aussi tous ceux qui ont porté ce Chapitre par leur prière.



Le prochain Chapitre provincial Europe aura lieu du 13 au 20 janvier 2026.



Les frères capitulants